

Résolution du 26 septembre 2017 de Mmes et MM. Simon Brandt, Pascal Spuhler, Patricia Richard, Daniel Sormanni, Alain de Kalbermatten, Eric Bertinat, Sophie Courvoisier et Pierre Scherb: «Démission immédiate de la mairie de M. Rémy Pagani suite à l'annulation de la votation municipale du 24 septembre 2017».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 27 septembre 2017)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la décision de la Chambre constitutionnelle d'annuler la votation municipale du 24 septembre en raison d'irrégularités graves visant à influencer ou à fausser de manière essentielle le résultat du vote;
- la volonté d'induire gravement le citoyen en erreur par cette tentative de manipulation;
- la dissimulation de ces actes envers le Conseil municipal, malgré plusieurs demandes répétées envoyées à M. Rémy Pagani durant le mois d'août 2017;
- le coût à la charge de la collectivité publique qui ne saurait être payé par les contribuables;
- la responsabilité personnelle du maire dans ce que l'on peut qualifier de «cacade»;
- les mensonges répétés du maire devant le Conseil municipal dans cette affaire;
- l'impossibilité de garder un maire dont les actes ont été condamnés par la justice;
- le non-respect des décisions du bureau du Conseil municipal dans l'élaboration de la brochure de vote, ainsi que la non-consultation du Conseil administratif par le maire pour le rajout de *l'introduction du comité référendaire* dans la brochure de vote;
- la rupture totale de confiance avec l'actuel maire M. Rémy Pagani qui a tenté de tromper la population pour son seul profit politique,

le Conseil municipal demande au conseiller administratif M. Rémy Pagani de démissionner immédiatement de son poste de maire de Genève et de s'excuser publiquement.